

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXVII

37<sup>e</sup> Année — N° 2

ÉTÉ 1974

154

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret  
Carcassonne

TOME XXVII

37<sup>e</sup> Année — N° 2

ÉTÉ 1974

RÉDACTION: René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France : 10,00 francs

— Etranger : 15,00 »

Prix au Numéro : 3,00 francs

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne  
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

# FOLKLORE

Tome XXVII - 37<sup>e</sup> Année - N° 2 - Été 1974

---

## SOMMAIRE

---

JOSEPH COURRIEU

*La cueillette des rosilions à Saint-Martin-le-Vieil.*

\*\*\*

MARCELLE MOURGUES

*La Procession de la Fête-Dieu d'Aix.*

\*\*\*

JEAN GARRIGUE

*Commentaires et digressions sur une vieille rue de Limoux :  
la rue de la Fustarià.*

\*\*\*

ROGER NEGRE

*L'Occitan à l'Eglise au XIX<sup>e</sup> siècle.*

\*\*\*

RENÉ NELLI

*La sorcière de Montclar.*

---

## LES CHAMPIGNONS DES PAYS D'AUDE

### La cueillette des rosilions à Saint-Martin-le-Vieil

vers 1860 - 1870

Saint-Martin-le-Vieil doit être considéré comme une petite capitale du champignon : on peut le dire sans nulle exagération. Parcourez nos friches, nos landes, nos bois de pins et de chênes-verts ; observez attentivement : vous serez émerveillé par le nombre, la variété, le parfum et le coloris de nos cryptogames.

Dès février, au voisinage des frênes percent les *morilles* (*morilhas*) (1), semblables à des éponges blondes ou brunes. En mars, poussent en rangs serrés sur les « ronds de sorcières » les *marasmes oreades* (2) (*pradèlas* ; en français : « boutons de guêtres ») et les *Tricholomes de Saint-Georges* (3) (mousserons charnus) à forte senteur. Vient ensuite la troupe innombrable des *russules* (4), avec leur vaste éventail de teintes et de saveurs, allant du très démocrate charbonnier (*carbonièr*) (5) au très aristocrate et savoureux *russule palomet* (6). Suivent les « pieds-bleus », les rodofaxyles nus, les agarics au chapeau d'un blanc très pur abritant des lamelles rosées, les helvelles (*aurelhetas*) (7) semblables à des mitres d'évêques (*capel de rector*), les tricholomes ferreux (*tricholoma terreum* .. occitan : *brunet* ou *bruneta*), semblables à de petites souris grises, les « pleurotes » (*pleurotus Eryngii* ; occitan : *cotivas*) vivant sur les racines décomposées des chardons ; les bolets (8) si nombreux et si différents d'aspect et de goût, les « lepiotes » (*lepiota procera*) aux gracieuses ombrelles et aux longues tiges

(1) *Morchella esculenta* Pers. — *Gyromitra gigas* Kr. — *Gyromitra esculenta* Pers.

(2) *Psalliota campestris* — *Marasmius oreades*. En occitan, désignations diverses : *Mossairon fals*, *morta-de-freg*, *Pè dur*, *Secador*.

(3) *Tricholoma albellum* — *Tricholoma graveolens* — *Tricholoma terreum* — *Tricholoma tristis*. En occitan : *Muscat*, *Girbola farina*, *Bruneta*, *brunet*, etc...

(4) *Russula fuscata*, *lepada*, *virescens*, *xerampelina*, *alutacea*, *cyanozantha*, *emetica*... En occitan : *crusèla*, *berigola*, *verdanèl*.

(5) *Russula cyanoxantha* sch.

(6) Occitan : *crusèla* (*russula alutacea*) — agaric palomet.

(7) *Helvella crispa*, *esculenta*, *lacunosa* ; occitan : *aurelheta*, *aurelha de gat*, *mauricaud*, *capèl de rector*, etc...

(8) On connaît en occitan le bolet d'anhèl, le bolet d'amorièr, le bolet d'ausina, le bolet de noguier, le bolet d'oliu, le bolet d'olm, le bolet de brusç, le bolet de pin, le bolet de prat, le bolet de sause, le bolet fol...

en occitan : *parasol*) ; les *clitocybes* nébuleux, habitant en bandes et semblant s'épauler ; les splendides et délicieuses amanites de César (*amanita cæsaræ* ; occitan : *camparol* ou *iranjat*) ; les armillaires (*armillaria mellea* ; occitan : *bolet*) semblables à un gâteau de miel ; les pholiotes du peuplier et du saule (*Pholiota cylindracea*), les « trompettes de la mort » ou « cornes d'abondance » à la délicate saveur ; les *giroles* (*cantharellus cibarius* ; occitan : *girola*), les *lycoperdons* (10) excellents tant qu'ils sont très jeunes ; les « lactaires délicieux » (*Lactarius deliciosus* ; occitan : *rosilhon*) et bien d'autres encore...

Il est chez nous un autre champignon qui mérite une mention spéciale. Il surclasse tous les autres, mais il est aussi le plus difficile à découvrir, car il vit enterré sans stipe, sans chapeau, sans lamelles : c'est la truffe. Puissant désherbant, la truffe (*Tuber cibarium* ; occitan : *trufa*) prolifère autour des chênes-verts qu'elle ratatine, des chênes-kermès, des buis et même des pieds de vigne qu'elle finit par tuer. Détecter la truffe est tout un art. Nous en reparlerons. Sachez seulement qu'une belle truffe cuite sous la cendre est un mets vraiment royal. De tous ces champignons comestibles dont la liste est bien incomplète, le plus apprécié à Saint-Martin-le-Vieil, il y a plus de cent ans, était certainement le *rosilhon* (prononcer *rousiloun* ou *rousillous*).

\* \* \*

Le *rosilhon* (*lactarius deliciosus*) est abondant en septembre, octobre, novembre et parfois, si le temps est favorable, jusqu'à la Noël. Les meilleurs coins pour la cueillette de ce lactaire étaient déjà, à Saint-Martin-le-Vieil, la Barougne, la Janette, le Plô, la Devèze, Portoï, Villelongue, Bérot, les Bruyères. C'est là qu'on en trouvait le plus vers 1860-70.

Il est vrai que les ramasseurs étaient moins nombreux que de nos jours, car les distances se couvraient uniquement à pied. Et puis chacun cueillait en principe les *rosilhons* sur ses terres et sur ses communaux. En principe aussi, on respectait la commune voisine. Cependant une tradition bien enracinée laisserait croire que les ramasseurs de Raissac-sur-Lampy (commune limitrophe) violaient souvent sans scrupules les frontières de Saint-Martin-le-Vieil et poussaient même jusqu'à Bérot.

Les bois étaient alors accueillants et propres comme des parcs : branches mortes et pommes de pins étaient soigneusement ramassées pour l'usage domestique. De même les ajoncs, genêts, bruyères, pruneliers, séchés et fagotés, servaient à chauffer les fours des boulangers de Cennes-

---

(9) *Clitocybe auricula*, *universa*, *socialis* : il s'agit ici de *clitocybe socialis* (*pibolada*, en occitan).

(10) *Lycoperdon bovista* (occitan : *bolet d'anhèl*, *pet d'anhèl*). *Lycoperdon caelatum* (occitan : *pet de lebre*). *Lycoperdon gemmatum* (occitan : *pèt de lop pelut*).

Monestier, Villepinte, Bram, Villesèquelande, Arzens et communiquaient au pain croustillant un peu de leur parfum puissant et sauvage.

La vie, à Saint-Martin-le-Vieil, était plutôt dure en ce temps-là. On raconte qu'un chef de famille allait vendre ses melons jusqu'aux Cammazes (Tarn) en poussant pieds nus, sur la route poudreuse, sa brouette lourdement chargée. Heureux, si le soir venu, il ne les ramenait pas invendus !

La vente du *rosilhon* permettait à nos gens « de faire quelques sous ». Une aubaine à ne pas dédaigner ! Aussi, dès le mois de septembre, toutes les familles de Saint-Martin-le-Vieil vivaient, pour ainsi dire, dans les bois. Il ne restait à la maison que les vieillards, les infirmes et les enfants en bas-âge...

Chaussés de sabots (*esclops*), le bâton dans une main, le panier dans l'autre, les chercheurs se mettaient en quête, évitant de meurtrir les *rosilhons* qui étaient destinés à la vente. Chaque panier — une grande corbeille à linge — pouvait contenir de 10 à 12 kg de champignons, qu'il fallait transporter jusqu'au marché de Carcassonne. Le départ pour la ville avait lieu vers 3 heures du matin.

Sur la tête de chaque porteuse — elles étaient généralement une douzaine — était placé un *cabeçal* (11) et sur le *cabeçal* le précieux fardeau, porté à pied sur la route poussiéreuse jusqu'à Alzonne : 10 kilomètres ! (le billet, aller et retour, coûtait 1 F 20). De là elles partaient en « omnibus » vers le chef-lieu du département où elles arrivaient très tôt ; si tôt que, pour attendre l'heure du marché, elles s'abritaient du vent — souvent « frisquet » — sous le porche de l'église Saint-Vincent. Dès que le sacristain ouvrait la porte pour sonner l'*Angélus* de l'aube, elles s'engouffraient alors dans la nef où régnait une température plus clémente, se reposaient assises, priaient un peu le Bon Dieu et Notre-Dame de la Parade.

Sous les halles, après le contrôle des champignons, nos vaillantes vendeuses devaient se soumettre à une sorte de « rite » et attendre que les vendeurs de *rosilhons* de Quillan aient terminé d'écouler leur marchandise, les *rosilhons* de sapins, dits *iranjats*, toujours plus prisés que les *rosilhons* de pins (« sanguin » ; en occitan : *bolets sagnos* ou *rosilhons sagnos*) qu'elles portaient, et qui étaient d'une saveur différente.

Disposés avec art sur un linge blanc, les champignons étaient rapidement enlevés (les carcassonnais en étaient, paraît-il, très amateurs) au prix de 0 F 35 le kilo ou de 0 F 20 la livre. Et tout aussitôt le produit de la vente était converti en huile, savon, café, fromage, lingerie, sandales, chez les commerçants de la ville... Puis c'était le retour par le train omnibus, sifflant et fumant, jusqu'à la gare d'Alzonne (désaffectée et détruite en 1974).

Avec leurs corbeilles vides, nos infatigables compatriotes devaient encore retourner à pied jusqu'à Saint-Martin-le-Vieil, où elles retrouvaient

---

(11) Tortillon qui sert à porter un fardeau sur la tête.

enfin la maison... Elles se restauraient, se reposaient un peu. Mais pas longtemps. Vers le milieu de l'après-midi elles repartaient pour les pinèdes...

On avait coutume de dire dans le pays : « Année de *rosilhons*, année bonne pour tous ! » ou encore : « Si le *rosilhon* abonde, la fête (11 novembre) sera belle et longue ! »

Dès le mois de juillet, quand le rouleau de granit écrasait les épis sur l'ièra (aire à battre les céréales), et que jeunes et vieux s'affairaient sous le soleil ardent, les jouvencelles, songeant à la fête locale, demandaient à leurs mères : « Tu m'achèteras une robe pour la Fête ? » invariablement la réponse était : « S'il y a des *rosilhons*, tu l'auras... *Se non pas, te caldrà atendre* (sinon, il te faudra attendre !). C'est ainsi que les *rosilhons* occupaient une grande place dans l'existence de nos grands-mères !

Les temps ont changé...

En 1974, les conditions de vie sont incontestablement moins pénibles. Peut-être aussi sont-elles moins saines et moins « humaines ». A-t-on, comme jadis, le temps de penser, de réfléchir, d'admirer, de lire ? On est happé par le mouvement : c'est la course et le vacarme ! Quelques-uns de nos contemporains sont presque déjà « robotisés »...

Pourtant, beaucoup de nos villageois se montrent rebelles à la radio, à la télé, à la musique abêtissante, aux éclairages violents : ils savent encore écouter... le silence, ou le chant des oiseaux, regarder les spectacles de la nature et du ciel.

Il y a quelques jours, l'un d'entre eux me confiait : « J'aime nos bois, surtout en automne. Mes grands-parents, *pour vivre*, y cueillaient des *rosilhons*. C'est peut-être cette pensée qui m'émeut lorsque j'en ramasse moi-même... C'est beau, un *rosilhon* ! Ce chapeau charnu, ces bords enroulés, ces lamelles concentriques, cette chaude couleur ! C'est plus beau qu'une fleur ! Il recèle en lui quelque chose de mystérieux. Vous allez peut-être rire de moi : je considère le *rosilhon* comme un bienfait, comme un sourire du Bon Dieu ! »

Ce paysan de chez nous est peut-être un poète qui s'ignore. A coup sûr, c'est un sage !

**Abbé Joseph Courrieu**

*Saint-Martin-le-Vieil.*

# LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU D'AIX

## LE JEU DES APOTRES

En 1462, le Roi René, devant le déchaînement des rituels saisonniers qui avaient pour but, au solstice d'hiver de renforcer la puissance du soleil, et au solstice d'été d'intensifier encore la poussée des plantes, leur imprima une forme chrétienne pour les introduire comme « jeux dansés » ou « entretements » dans le cérémonial de la Fête-Dieu d'Aix-en-Provence. Dans un défilé nocturne, « le Guet » qui se déroulait la veille de la fête, ces anciennes pratiques magiques figuraient au milieu des divinités du paganisme. Quelques-unes, notamment le « Jeu des Apôtres » apparaissaient à la procession du lendemain qui marquait le triomphe du christianisme sur le paganisme.

Papon (Histoire de Provence) a bien vu que le roi René avait réglementé de très anciennes danses magiques que le peuple affectionnait.

Grégoire (Explication des Cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, 1777) dans la description de ce jeu est conscient des anomalies que présente cette métamorphose religieuse :

« Judas ouvre la marche : il a en mains la bourse des trente deniers ; il est suivi de St Paul caractérisé par une grande épée nue qu'il porte à la main. Les Apôtres et les Evangélistes viennent ensuite sur deux files et enfin Jésus-Christ qui est en robe longue, en ceinture de corde avec une têtère dont le visage est fort ensanglanté. Il paraît courbé sous le poids de la croix.

Quand on fait le jeu, ils s'arrêtent tous : les Apôtres et les Evangélistes se rangent en haie : Judas passe devant eux assez vite, suivi de St Paul qui le menace de son épée ; il va faire deux ou trois fois le tour du Christ en lui montrant la bourse, enfin il lui donne le baiser et repasse à travers les Apôtres et les Evangélistes qui, tous, lui donnent un coup sur la têtère.

Les Apôtres, les Evangélistes et Judas lui-même sont tous en dalmatiques ornées de rubans de diverses couleurs ; ils sont seulement distingués par leurs attributs : St Pierre a les clefs, St Jacques est en coquille de pèlerin, St André porte sa croix, St Luc a pour têtère une espèce de tête de bœuf, St Mathieu a une têtère d'ange, etc... ; ils ont tous un long morceau de bois plat sur lequel sont inscrits séparément les divers articles du Symbole. Il leur sert à frapper sur la têtère de Judas désignée par des cheveux roussâtres.

On sera surpris de voir St Siméon en mitre et en chappe, donnant la bénédiction et portant de la main gauche un panier avec des œufs ».

Si nous examinons cette scène, nous voyons dans Judas, avec sa longue perruque roussâtre, et St Paul le menaçant de son épée, le traditionnel Bouffon qui joue le drame de la mort et de la résurrection de la Nature, rite rustique qui se développait à l'approche du Printemps pour réveiller ses forces vitales.

La bourse de Judas rappelle, en effet, ce rite de mort et de résurrection tels que le « Ball de Torrent » de la région de Valence ou le « Ball del Barber » de Catalogne par exemple. Ils mettent en scène un barbier qui rase un étranger puis le « deguella », c'est-à-dire lui tranche la gorge pour lui voler sa bourse, image de la mort de la Nature en hiver. Puis, d'autres acteurs le raniment à l'aide d'un énorme éventail, figure de la résurrection du Printemps.

Dans le « Ball de Torrent » cette scène est suivie d'une lutte à coups de massues ayant pour prétexte une contrebande découverte, tandis qu'en Catalogne, elle se termine plus gaiement par une ronde endiablée entre les acteurs. Ces dépenses d'énergie étaient faites pour revigorer la Terre.

On retrouve à Trets en Provence la survivance christianisée du vol de la bourse, introduite dans la célébration de la Fête des Rois. Villeneuve (Statistique des Bouches-du-Rhône, Vo. III) dit qu'en ce village, le jour de la Fête des Rois, un peu avant la nuit, la jeunesse allait au-devant des Rois Mages portant une corbeille de fruits secs. A un kilomètre, trois jeunes gens représentant les Rois Mages les attendaient. Un jeune homme appelé l'Orateur, après leur avoir fait un compliment offrait la corbeille que les Rois recevaient avec dignité, et ils offraient à l'Orateur une bourse emplies de jetons. Ce dernier prenait alors la fuite, comme s'il se refusait à partager la bourse avec ses compagnons qui le poursuivaient pour former, à l'entrée du village, une farandole qui emprisonnait le fuyard dans ses méandres.

Revenons au « Jeu des Apôtres ». Que sont ces palettes de bois évasées vers l'extrémité, sur lesquelles on inscrit pour les introduire dans la procession d'Aix les Articles du Symbole de la Foi ?

Le Musée d'Ethnographie PITRE, de Palerme, en expose de semblables qui servaient sous le nom de « roncas » à vanter le grain pour en éliminer les brindilles qu'il pouvait contenir. De plus, une danse appelée « la Roncalesca » exécutée par des femmes avec cet instrument de travail ayant trait à la récolte, était destinée, par magie imitative, à favoriser l'abondance du grain. Parallèlement, un « Ball de Rentadores » espagnol poursuit le même but avec ce même instrument de travail.

Or, la trace de ces palettes se retrouve dans le jeu languedocien des « Sénibelets » ainsi décrit par Antoine de Laurès :

« Les peuples voisins ne manquent pas de venir la veille, le jour ou le lendemain de la fête de l'Ascension pour être les témoins du combat de

gladiateurs qu'on nomme Sénibelets, nom dérivé, dit-on, de Senior Belus, divinité du paganisme ou de Segni Belli. Ils attaquent des adversaires qu'ils pourchassent vigoureusement. Les combattants s'assemblent sur la place du Planol ; les uns paraissent en habit de pantalon bigarré du signe du soleil et de la lune extrêmement large, dont on remplit le vide avec de la paille ou toute autre matière propre à les garantir des contusions : un casque de fer en tête, des bottines aux jambes, un sabre de bois d'alisier en main, mince vers le milieu et gros vers l'extrémité, dans la vue de le rendre plus pliant et de frapper avec plus de force. Les autres sont munis de grosses racines qu'on a eu soin de préparer en quantité. Ces derniers présentent leurs épaules garnies de bonnes peaux aux premiers qui donnent de leur sabre avec vigueur, tandis que leurs adversaires leur jettent des racines qui les ébranlent bien souvent. Ces racines sont fournies par un arbrisseau qui croît dans la taillade et ailleurs, appelé communément trintanel et, en français, garot, bois gentil, timelié, daphné. Le combat se fait en tournant autour du puits qui se trouve au milieu de la place au bruit des instruments militaires (un fifre et un mauvais tambour). Il continue jusqu'à ce que les Sénibelets, épuisés, sont enlevés par leurs parents ou leurs amis qui veillent à leur conservation. Ainsi se termine le combat qui se renouvelle plusieurs fois dans le jour. Là assistent ordinairement quelques notables pour assouplir les différends qui peuvent survenir. Il y avait, il y a quelques années, chez M. Martin, de grandes marmites remplies de potages et de mets pour réparer les forces des Sénibelets et de leurs adversaires qui, après en avoir pris de nouvelles, revenaient souvent au combat. Il est souvent sanglant pour plusieurs, mais il n'y a ce jour ni plainte, ni information, ni pansement de blessures à payer. La justice est comme suspendue en faveur des combattants et les chirurgiens sont très portés à employer leur ministère sans exiger de salaire ».

Cette dépense de forces autour du puits était destinée à revigorer la source. Les habits des combattants portent les signes de la Lune et du Soleil indiquent bien qu'il s'agit d'un rite de fertilité. Les bruits devaient chasser les mauvais génies.

Au Carnaval de Binche, en Belgique, nous retrouvons ces mêmes danseurs rituels au costume bourré de paille pour se protéger d'un combat qui avait lieu avec des oranges, symbole solaire. Ces danseurs portent aussi une ceinture de grelots, « l'apertintaille », pour chasser les esprits malins. Leur coiffure rituelle, faite de la couronne de hautes plumes, est semblable à celle du groupe des « dansairés » de la procession d'Aix.

Dans le « Jeu des Apôtres », Judas passe entre les Apôtres et reçoit des coups de palettes sur la tête. Non seulement ces coups devaient revigorer la Terre, mais ils provoquaient, par réaction, des sauts qui, par magie sympathique devaient influencer la croissance de la végétation, comme dans le « Jeu des Petits Diables » de cette même procession.

Une phrase de la Satire Ménippée (Ratisbonne, 1711, tome I, p. 13) précise que les Apôtres ainsi incorporés dans les processions sont en relation avec la danse espagnole des « Seises » :

« Après ces beaux Pères marchaient les quatre Mendiants qui avaient multiplié en plusieurs Ordres, tant Ecclésiastiques que Séculiers ; puis les Paroisses, puis les « Seises » quatre à quatre, réduits au nombre des Apôtres, et habillés de même comme on les joue à la Fête-Dieu ».

Le mot espagnol « seises » qui veut dire six est ici improprement traduit par le chiffre seize.

La célèbre danse des « Seises » se déroulait à Tolède, Séville, Fuentès, etc..., devant le Saint-Sacrement dans les cathédrales et dans les processions.

On choisissait pour remplir ces rôles enviés parmi les enfants de chœur faisant partie d'une chorale, dix garçons de dix à douze ans ayant des aptitudes pour la danse.

Ils étaient vêtus de blanc, de pantalons bouffants à crevés, de larges blouses serrées à la taille par une ceinture, d'un col en forme de fraise autour du cou, de bas de soie et de souliers blancs sur lesquels étaient attachés des nœuds de rubans. Deux rangées de rubans de même couleur entouraient leurs chevilles et leurs genoux. Deux écharpes de couleur étaient croisées sur leur poitrine et, nouées sur le côté, pendaient jusqu'aux genoux. Ces rubans étaient rouge et or pour les cérémonies de la Fête-Dieu, bleu et or pour les fêtes de la Vierge.

Les « Seises » arrivaient en deux files, d'un air solennel, leur chapeau emplumé sous le bras, les castagnettes en mains. Après une génuflexion devant le maître-autel, ils se plaçaient face à face en présence de l'Archevêque.

Ils commençaient à chanter un couplet, puis, mettant leur chapeau sur leur tête, même dans l'église, ils commençaient une danse en trois mouvements : d'abord une séguedille, mais au lieu de tenir les bras en l'air ils tenaient les bras ballants et, bien que le rythme ternaire aille s'accélégrant, leur comportement conférait à la danse un caractère sacré. S'enlevant ensuite sur la pointe des pieds, ils faisaient un saut et dansaient à pas glissés quatre à quatre, deux par deux et enfin l'un après l'autre. La danse se terminait par une marche majestueuse, très accentuée. Ils exécutaient gravement diverses figures : la chaîne simple, une chaîne double, une croix, etc..., chacune d'elle correspondant au chant d'une villanelle accompagnée de castagnettes.

Eugène IV passe pour avoir créé en 1439 ce groupe des « Seises », mais il est probable que, comme le roi René, il voulut donner une forme religieuse à une coutume ancienne à laquelle le peuple était attaché. Nombre de danses magiques exigeaient, en effet, un nombre de six danseurs : la Morris Dance anglaise, le « Chibalet » provençal, les danseurs de Sant Brançai de Manosque, etc...

La danse des « Seises » est mentionnée aux fêtes du roi Don Juan en 1450, aux fêtes de Burgos en 1570, à celles données en l'honneur du mariage de Philippe II en 1659, à celles de Tarragone en 1693, etc...

La preuve de la popularité de cette danse réside dans le fait que l'Archevêque de Séville, Jaime de Palafox, ayant voulu la supprimer, le Chapitre frêta un navire pour dépêcher à Rome les petits danseurs et leur maître de chapelle. Ils prouvèrent au pape, par l'éclat des costumes, le sérieux apporté dans l'exécution des pas, que cette danse pouvait s'intégrer dans la liturgie.

Si la fidélité des espagnols aux traditions a souvent permis d'expliquer des rites provençaux démantelés ou dégradés comme l'Estacada de Breil par exemple, en retour, ce « Jeu des Apôtres » semble expliquer l'origine d'une des plus célèbres danses d'église espagnole.

Quant à la partie de ce jeu qui parut la plus anachronique à Grégoire, St Siméon portant un panier d'œufs, on peut supposer que l'œuf, principe de vie qui a donné lieu à un riche symbolisme dont la « Danse des Cocos » provençale offre un exemple, était tout indiqué pour s'intégrer dans un rite de fertilité... à moins que, car en matière de folklore, comme le disait le Ct Louis, il convient de rechercher les explications les plus simples, le saint ait été porteur d'un panier d'œufs durs, nourriture idéale des danseurs de la procession d'Aix qui, dépensant leurs forces sans compter, les réparaient aussitôt avec cet aliment complet de petit volume. Dans l'Estacada de Breil, le personnage principal, « le Couret » doit se nourrir exclusivement d'œufs durs pendant l'exercice du rite.

Ces lointains usages ont peut-être encore une répercussion dans la vie moderne. Les familles basques qui doivent exécuter un long parcours en automobile utilisent encore ce principe de se nourrir d'œufs durs pendant leur voyage.

Le « Jeu des Apôtres » offre un bel exemple de l'évolution différente que peut suivre une tradition : tandis que les « Seises » légitimaient leur présence dans la procession d'Aix en incarnant la scène fameuse du baiser de Judas, les « Seises » espagnols, ayant pris des costumes d'apparat, exécutaient devant le Saint-Sacrement une danse hautement stylisée dès le XV<sup>e</sup> siècle.

**Marcelle Mourgues.**

## COMMENTAIRES ET DIGRESSIONS SUR UNE VIEILLE RUE DE LIMOUX,

### la rue de la Fustarià

---

Il est, à Limoux, bon nombre de vieilles maisons construites surtout avec du bois, étages, parquets, escaliers, balcons et « loggias », un matériau qui se trouve aussi dans les murs construits en colombage, ou en buget (1), pour employer le terme occitan familier aux oreilles de nos grands-parents qui connaissaient bien, pour cause de bon marché, cet assemblage de chevrons garnis entre eux de cailloux d'Aude liés, puis recrépis à la chaux. En ce temps-là, les architectes ne travaillaient que dans les villes d'une certaine importance ou pour les châteaux des régions privilégiées de la campagne, et les artisans n'étaient pas chargés de diplômes.. Assez rares étaient même ceux qui tiraient profit de cette école qu'était le Tour de France (2), ce qui ne les empêchait pas d'édifier de très grandes, et parfois très belles maisons, dont certaines étaient jugées dignes d'être appelées en occitan *ostals nobles*, ces imposantes maisons bourgeoises qui s'imposent encore favorablement, aujourd'hui, à notre attention. Faute d'avoir longtemps étudié (*d'avèr manjat de candèlo*), ils avaient l'œil, comme on dit, et, ceci remplaçant cela, ils passaient rarement à côté de la difficulté sans en venir à bout.

Le spécialiste du bois de construction était le *fustièr* (3), le charpentier dirait-on en français aujourd'hui. C'est certainement de là que proviennent les patronymes tels que Fustier, francisé de temps en temps en Fuster, tout comme on trouve le patronyme Charpentier pour les familles qui, elles, étaient originaires de l'autre côté de la Loire. Le *fustièr* (3) était à la fois charpentier et architecte, et il connaissait jusque dans les moindres détails tout ce qu'il convient de savoir pour qu'une pièce de bois (*una fusta*) reste solide pendant des siècles. Evidemment, on ne trouvait alors personne pour vous dire : « Nous vous donnons trois mois, pas un de plus, pour terminer notre maison ». Rares étaient les artisans qui auraient accepté de travailler dans ces conditions, si avantageuses fussent-elles par ailleurs ; ils les auraient considérées comme inacceptables, presque comme déshonorantes.

A Limoux, le *fustièr* allait voir arriver les radeaux chargés de troncs d'arbres qui descendaient de Quillan au fil de l'eau, le long du fleuve, et qui accostaient au Parador (4). S'il était un peu plus méfiant de nature, ou s'il aimait un peu plus son métier, il se rendait à la forêt avec le propriétaire de « la coupe » (5). Là, il regardait les arbres, tournait et tournait

encore pour les mieux voir, sans le moindre papier, sans plume ni crayon, et il jugeait déjà d'un seul coup d'œil de la place de chacun de ces arbres dans la future maison. Sourcil froncé, non par courroux ou par méfiance, mais pour plus de commodité dans sa manière d'apprécier, il évaluait la hauteur, le volume et jusqu'à la solidité des arbres qu'il était venu choisir. Il fallait être né dans le métier, si l'on peut dire, pour deviner si tel arbre bien droit en apparence n'était pas « vrillé » (6), car cela relevait du flair plutôt que du coup d'œil. Une fois choisis, il les marquait, ces arbres, à la craie ou au couteau (la pratique est encore en vigueur chez nos fonctionnaires des Eaux et Forêts). Puis, il proposait un prix et tendait la main droite, rugueuse, bien ouverte. S'il était d'accord avec le propriétaire selon cette norme des anciens temps, il était inutile de « passer par le notaire », comme on disait jadis pour d'autres contrats. Les deux hommes se frappaient dans la main, et c'était comme si l'acte de vente, en bonne et due forme, venait d'être signé (7).

En période de vieille lune (8), le *fustièr* arrivait, amenant avec lui deux bûcherons, qui se mettaient aussitôt au travail. La hache abattait parfois un hêtre, un peuplier, un pin; mais c'était surtout le chêne qui était recherché, bien qu'il pesât « un âne mort », et peut-être à cause de cela. Ces troncs étaient séchés à une ombre soigneusement choisie, ou bien on les laissait pendant des mois dans l'eau de l'Aude, en plein courant. Ainsi traités, ils ne chareçonnaient jamais, et devenaient durs comme du fer. Si vous avez le moindre doute à ce sujet, qu'il vous suffise d'essayer de scier un chevron de colombage ou un bout de poutre *abbatus* par les ouvriers lors de la réparation d'une maison, dans le vieux Limoux, pour être convaincus de la vérité de ce que nous avançons (9).

Les troncs passaient ensuite par la scierie pour un premier dégrossissage, ou pour être tronçonnés; puis, ils étaient transportés chez le *fustièr* ou sur son chantier, travaillé selon les règles de l'art, mortaisés au ciseau à bois, percés pour permettre le passage des chevilles, en bois elles aussi. Quand il n'était pas indispensable d'obtenir une *fuste* (poutre) plane, il se gardait bien d'y toucher, car les gens du métier n'ignoraient pas que le bois garde toute sa force et toutes ses qualités si on se contente de l'écorcer, sans plus. Sinon, le moment était venu de jouer de la scie, des gouges, de la grande varlope... Inutile de préciser qu'il n'existait pas, à cette époque, de machines électriques pour perfectionner le travail ou le rendre moins pénible, pas plus que de grues pour soulever ces lourdes pièces de bois. Il fallait, la plupart du temps, se contenter d'agir à l'aide de leviers (10).

Comme il était de coutume pour chaque corporation, les *fustièrs* occupaient une rue. Tout comme à Toulouse pour les fondeurs, les filateurs, les fabricants de parchemin, qui avaient à Toulouse la rue de la Fonderie, la rue des Filateurs, la rue Pergaminière, sans parler des Pèlerins qui avaient la rue Romiguière, les gens du bourg ou de la ville appelaient tout naturellement, à Limoux, *Carrièra de la Fustarià*, la rue des artisans du bois, et c'est encore ainsi qu'on prononce ces quatre mots quand on les emploie. Les Parisiens et les Picards, quand il advint qu'ils s'implantèrent chez nous, ne cherchèrent pas à comprendre, du moins tout nous porte à

le croire. Peut-être n'étaient-ils pas capables d'un très gros effort dans ce sens, car jouer du fusil ou étripier étaient pour eux chose plus familière, et ils gardèrent le nom qu'ils avaient trouvé en bonne place : *la Fustarià*. Si on regarde cette rue d'un œil vraiment curieux, on y voit de nombreux portails, larges et hauts. Il va sans dire que ce n'est pas pour livrer passage aux semi-remorques de nos temps de progrès, mais parce qu'il fallait beaucoup de place pour faire entrer ou sortir les poutres ou les plateaux encombrants des scieries ou des forêts voisines.

Dans ces rues, on ne manquait pas de bras musclés, et de têtes aux idées claires, et, non plus, de réflexes judicieux. Le « Tour de France » des *fustièrs*, en effet, ramenait le plus souvent chez eux, après de longues années passées quelque part en France à travailler ou à apprendre en vue de ce retour, des hommes capables de calculer mentalement, et avec une marge d'erreur minime, le jeu des forces considérables, pour ne pas dire plus, qui s'exerçaient dans l'équilibre d'une de ces maisons qu'on ne bâtissait pas pour dix ans, à une époque où il n'existait pas d'assurances destinées à couvrir les malfaçons ! Il faut monter au grenier et jeter un coup d'œil sur la vieille charpente, ou examiner l'harmonieux enchevêtrement des *fustes* (poutres) et des chevrons d'un grand hangar dans nos régions du Limouxin, du Razès et du Lauragais, ou admirer l'équilibre de la charpente d'un vieux marché couvert (11) ; oui, il faut chercher, grâce à ce que montrent les uns et les autres, pour comprendre pourquoi tout, dans ces ensembles, ne s'écroule pas par l'effet de la pourriture, ou par suite du travail des charençons, ou sous celui des ans. Ce n'est qu'alors qu'apparaîtront dans toute leur clarté les leçons du passé ; et l'admiration qu'elles suscitent, même chez ceux qui n'ont jamais pensé à gravir les marches d'un escalier à vis dans le clocher de leur village pour voir, dans la complexité des problèmes posés, l'ingéniosité des *fustièrs* qui, même quand ils ne portaient pas au lobe de l'oreille la boucle d'or de ceux qui avaient dépassé le stade du compagnonnage, ne reculaient pas devant pareille tâche et pour qui prévoir et décider en conséquence étaient un travail, sans doute, mais aussi un plaisir, parfois même une prière, comme au temps des bâtisseurs de cathédrales. Evidemment, la présence de tant de bois dans le gros œuvre d'une maison n'était pas toujours sans danger. Il y a eu, à Limoux, des incendies terribles. On amenait parfois, en de telles circonstances, la *Verja del Capelet* de l'église de l'Aragon ; mais sa protection n'était pas toujours assurée ! (12). En 1718, par exemple, une grande partie du couvert de la Place devint la proie des flammes, et en 1770, ce fut le tour de la grande maison Bartas... Les ouvriers qui avaient édifié l'une et l'autre n'étaient, hélas ! pas là pour reprendre le travail selon les normes strictes de jadis ; mais leurs successeurs étaient encore capables de le mener à bonne fin, et, comme ce fut le cas un peu partout dans notre région, sans faute majeure de goût.

Terminons en disant que les « anciens » savaient « prendre la vie », comme on disait vulgairement hier encore, et que, quand les *fustièrs* et les maçons avaient cloué à la poutre maîtresse la branche de laurier, ou le rameau vert, ou le bouquet qui consacraient l'achèvement des grands

travaux, ils n'en oubliaient pas pour cela une cérémonie capitale : la pendaison de la crémaillère, ce grand repas auquel les conviait le maître de la maison, avec des guirlandes de saucisse suspendues aux poutres au-dessus de la table. Gageons qu'en de telles circonstances maint *fustièr* avait quelque peine à retrouver, à la lueur des réverbères de jadis, sa bonne maison au-dessus de l'atelier dans la chère rue de la *Fustarià* devenue, pour une fois, trop étroite à son gré.

Jean Garrigue.

---

## NOTES

(1) *Colombage et buget*. Il n'est pas superflu de rappeler qu'il s'agit d'une construction en pans de bois aux vides remplis d'une maçonnerie légère de plâtre, communément appelée : hourdis. Pour le mot : buget, Alibert donne comme définition non seulement cloison, mais aussi : construction de supports en bois de chêne appelés *corondas* et de maçonnerie de brique et de bauge (mortier d'argile mêlé de paille, appelé aussi : torchis en français et *tàpia* en occitan).

(2) *Tour de France*. Tour de France ? Compagnonnage ? Deux mots relevant du même centre d'intérêt, et pour lesquels notre ami Gibert a donné bien des précisions intéressantes. Ils étaient jadis connus l'un et l'autre en pays occitan. Il s'agissait, nous semble-t-il en gros, des ouvriers d'une même profession qui s'associaient dans un but d'entraide ou pour plus de facilité de placement en temps d'apprentissage, avant de devenir compagnon (*companhs*) chez un patron. Pour se perfectionner et devenir un jour maîtres, ils passaient souvent d'un patron chez un autre, et parfois d'une région ou d'une province dans une autre. C'est ce qu'ils appelaient : faire leur Tour de France.

(3) *Fustièr*. L'étroitesse de la rue de la Fusterie à Perpignan, et dans quelques autres villes de notre Midi, nous donne à penser quelquefois que ce n'était pas uniquement les charpentiers qui y travaillaient, mais aussi d'autres artisans du bois, les menuisiers, les ébénistes par exemple. Simple supposition de notre part ; mais notre hypothèse a été également retenue par le Dr Cayla, dans son Dictionnaire des Institutions et Coutumes du Languedoc.

(4) *Parador*. On pratiquait le flottage sur les eaux de l'Aude, de Quillan à Trèbes, et, théoriquement nous semble-t-il, jusqu'à la mer. Le port de Limoux, comme en témoignent les vestiges qu'on peut voir encore, se trouvait au quartier du Parador (graphie française : Paradou actuellement). Ce flottage s'appelait aussi jadis « menade » (du verbe mener, conduire), et l'équivalent du port du Paradou à Limoux était pour Carcassonne, au bout du Pont Vieux, en amont de l'Hôpital du Bout du Pont, avec entreposage des bois sur la rive gauche du fleuve.

(5) *Coupe*. Le propriétaire d'un terrain boisé n'était pas toujours, tant s'en faut, le propriétaire des arbres. En effet, quand la futaie était en condition d'être exploitée, le propriétaire du sol vendait les arbres sur pied à des professionnels qui les faisaient couper. Ce sont ceux qui avaient acquis la propriété des arbres à couper et, semble-t-il, les arbres eux-mêmes, qui constituaient ce qu'on nommait : la coupe. Notons en passant que le mot : coupe désignait aussi une mesure de superficie. Les trois sens de ce mot semblent bien se compléter : le terrain exploité en futaie, les arbres de la futaie, et la personne à qui on les avait vendus.

(6) *Vrillés*. Nous nous demandons quel peut être le mot français précis qui correspond à « vrille » ou à « vriller » en terme de métier. L'image du tire-bouchon, si elle

illustre bien le sens de ce mot, ne nous satisfait qu'à demi. Le mot occitan : *vironar* percer à la vrille, ne nous satisfait pas davantage. Voici au juste de quoi il s'agit : un arbre jeune, pris dans un tourbillon de vent, ou poussant dans un terrain exposé à des tourbillons de ce genre, a tendance à se tordre sur lui-même comme on tord du linge. Certaines fibres se brisent, bien que l'arbre n'en meure pas pour autant. Parfois, il se ressoude, le tronc restant bien droit en apparence, alors que les fibres sont tordues, ce qui rend le bois plus fragile. Au bout de vingt ou trente ans de croissance, il est difficile de distinguer cet arbre d'un arbre sain avant le moment venu pour le débiter ; mais les bons *fustièrs* de jadis ne s'y trompaient pas.

(7) ... *Ils se frappaient dans la main...* C'est ce qu'on appelait : toper. Nous avons vu à Alkmaar, en Hollande, le fameux marché aux fromages. Il n'y a pas de constat d'accord, on tope, et l'honnêteté de l'accord reste rigoureuse. Nous avons vu, dans la Sarthe, acheteurs et vendeurs toper de la même manière, mais en faisant toujours suivre cet accord d'un passage au « bistrot », où les verres se vidaient dans une incroyable bonne humeur.

(8) *En vieille lune...* La lune avait jadis une grande importance dans nos campagnes, et l'évolution industrielle moderne ne l'a pas complètement supprimée. Nous n'oublions certes pas le proverbe : *Cap de lunatièr a pas jamai emplenat lo granièr*. Mais cela n'empêchait pas les gens de la terre d'observer les phases de la lune quand il s'agissait de semer leurs graines, de vaquer à certains travaux, ou d'abattre les arbres destinés à l'industrie : leur conservation, ou l'effet des vers sur eux, étaient fonction de la période lunaire pendant laquelle ils avaient été abattus.

(9) *L'effet de la lune, mais aussi l'effet de l'eau...* Un ébéniste de Montréal gardait précieusement, pour réparer certains vieux meubles, les moyeux des vieilles roues de moulins à eau, prétendant qu'ils étaient indestructibles, et inestimables pour ceux qui ne craignaient pas d'abîmer les outils.

(10) *Outils du temps jadis...* Quand il s'agissait de hisser les poutres à l'étagage, ou jusqu'au faite de la maison, on se servait d'un instrument devenu rare : *la cabra* (la chèvre), et pour débiter un tronc en planches, on faisait intervenir les scieurs de long, qui, à même le sol ou juchés sur la poutre posée en oblique, s'encourageaient dans leur travail en le scandant de : *A tu, a leu* (à toi, à moi). Ceci était encore courant il y a un demi-siècle.

(11) *Les charpentes du bon vieux temps...* Celles des marchés de Revel et de Carcassonne par exemple pour les marchés, mieux encore la charpente de la halle qui a été si précieusement conservée à Fanjeaux, ou, jadis, celle du marché de Montréal avant que l'angouement du moderne l'ait englobée dans les structures du Foyer Municipal, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il constitue un modèle du genre sur le plan des réalisations regrettables à cause de leurs fautes de goût.

(12) *Notre-Dame-del-Capelet.* Notre-Dame du Chapelot ? Il s'agit en tout cas de Notre-Dame-du-Rosaire, dont la statue est placée dans une niche de l'église de l'Assomption, où elle a été transportée il y a près d'un siècle depuis l'église des Dominicains (actuellement Saint-Joseph-de-Cluny), comme on l'appelle aujourd'hui. Cette statue est vénérée depuis au moins 1501, et ses miracles sur le plan de la protection de Limoux (pestes, guerres, sinistres), sans compter les grandioses vœux de la ville en son honneur, ne sauraient être comparés, en importance, qu'à l'oubli, ou peu s'en faut, dans lequel la bonne vierge de jadis semble être tombée depuis un demi-siècle...

COMPLÈMENT A UNE RÉPONSE  
faite à un questionnaire de M. Gérard CHOLVY

sur

**l'Occitan à l'Eglise au XIX<sup>e</sup> siècle**

Le questionnaire de M. Gérard Cholvy, maître-assistant d'histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier, publié par *Folklore* dans son numéro 130 (1968, p. 24), avait pour titre : « Occitan ou Français à l'Eglise ». Nous avons répondu de notre mieux, directement d'abord, puis dans le numéro 133 de *Folklore* (printemps 1969, pp. 10 à 16). C'est à cette longue réponse que nous demandons à nos amis lecteurs que ce sujet pourrait encore intéresser de bien vouloir se reporter.

Parmi les questions posées par M. Cholvy, la troisième et la quatrième étaient relatives aux sermons prêchés en langue d'oc, ainsi qu'aux cantiques et ouvrages de piété publiés en langue d'oc au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui est des sermons, nous avons répondu de notre mieux, selon notre habitude, mais en faisant remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle une partie intéressante de notre documentation, de tradition orale. Nous ignorions encore, à cette époque, l'existence d'une lettre, datée du 13 décembre 1822, de Mgr l'Evêque de Carcassonne et signée de ses initiales : A.F. (Arnaud Ferdinand de la Porte) « à messieurs les curés desservants et vicaires des paroisses de l'ancien diocèse de Narbonne ». C'est avec un vif intérêt que nous avons étudié cette lettre, et nous avons jugé bon de la publier dans le numéro 135 (Automne 1969), et de la communiquer directement à Monsieur Cholvy. C'est, à notre connaissance, le premier document de quelque importance signé par un prélat ayant la charge d'un diocèse, sortant des presses de l'imprimeur de l'évêché et reconnaissant la nécessité de faire en langue vernaculaire les sermons et les commentaires dans les paroisses rurales. L'évêque allait plus loin dans sa prise de position, puisqu'il faisait *obligation* aux prêtres du diocèse de se servir sans parcimonie de la langue occitane « sous peine de désobéissance formelle, grave et très grave, pour ceux qui ne se soumettraient pas à cet ORDRE ».

Mais nous avons reconnu que, cette lettre mise à part, les livres d'enseignement du catéchisme et les recueils de cantiques imprimés en occitan, s'ils avaient existé (et il n'y a là rien d'in vraisemblable, car il fut des évêques de petits diocèses reculés qui vécurent au cœur à cœur avec leurs administrés), avaient dû connaître le sort de bien des textes, parchemins, pièces d'archives familiales et humbles bibliothèques pieuses de nos grands-mères et arrière-grands-mères : le feu, ou la décharge publique au hasard

d'un nettoyage de greniers par des gens aujourd'hui incapables de se rendre compte de l'intérêt que peuvent présenter ce qu'ils appellent dédaigneusement des « peaux de vache », ou des « pergams », c'est-à-dire les beaux vélin qui ont résisté aux siècles, et les livres dits : de curés.

Pourtant, en qualité de Montréalais, nous avons été intrigués par une sorte de consolation chère à Mgr Louis Belmas, notre compatriote, évêque constitutionnel de l'Aude après Besaucèle, puis pardonné par Rome et nommé évêque de Cambrai, et qui, quand l'ennui le poignait un peu trop dans les brumes du nord ou dans la froideur d'un palais épiscopal où il faisait figure d'intrus à cause des erreurs (?) du passé, aimait parler occitan avec son vicaire général Filhol qu'il avait fait venir de Montréal, ou écrire en vers « patois » des lettres savoureuses, remarquables de forme en ce temps de pré-félibrige. Certaines de ces lettres, qu'on peut encore lire dans un volume de la Société d'Emulation de Cambrai et à la Bibliothèque Municipale de Carcassonne (section des manuscrits), étaient adressées au curé de Brugairolles ou au curé d'Alzonne, sans autre précision ; mais cela suffit pour nous donner envie de savoir si, dans ces paroisses voisines de la nôtre, il ne subsisterait pas des restes imprimés ou manuscrits de ce qu'on appelait déjà la « lengo mairalo », mise au service de l'église par des prêtres qui s'en servaient si bien pour leur plaisir.

Nous n'avons rien trouvé à Brugairolles, où l'abbé Marcel, ancien curé de Lauraguel, « déporté » (Mgr de la Porte dixit) et fort estimé de son ordinaire, a signé, au cours de la première décennie de ce XIX<sup>e</sup> siècle qui nous intéresse, tous les actes de baptême, de mariage et de décès, et qui est donc, indiscutablement, le correspondant non nommé de Mgr Belmas ; mais leur correspondance en occitan ne relevait que de la simple amitié, sur laquelle les bouleversements de la tourmente révolutionnaire n'avaient pas eu de répercussions fâcheuses.

Par contre, une lettre de M. l'abbé Milocco, l'actuel curé d'Alzonne, nous a fait savoir qu'au cours de la décennie dont nous venons de parler, tous les actes de la paroisse furent signés par Antoine Nérié, au sujet de qui Mgr de la Porte, après avoir rappelé qu'il prêta le serment (tout en gardant ses distances avec l'évêque constitutionnel Besaucèle), rétracta ce serment le 25 juillet 1795. Et le prélat d'ajouter, notant ce prêtre pour lequel il ne manquait pas d'estime : « Il a des mœurs et de l'esprit ; mais il est un peu indolent. Cependant, il a mis plus d'activité dans l'exercice de ses fonctions depuis qu'il est placé à Alzonne, où il a désiré retourner, malgré tout ce qu'on lui a dit ».

Ici, la correspondance en occitan d'Antoine Nérié et de Louis Belmas, car l'identité des deux correspondants ne fait pas le moindre doute, ne relevait plus, simplement, d'une fidèle amitié de fils du Midi séparés par la vie et les décisions de la hiérarchie. Le serment prêté, puis rétracté, rapprochait, dans le recul du temps, le curé d'Alzonne de l'évêque de Cambrai qui, lui aussi, s'était dressé contre le pape, et cette « indolence » remarquée par Mgr de la Porte, ainsi que le désir de bien faire sur le plan de l'activité paroissiale, nous ont semblé aller plus loin que ce seul

fait du hasard ou d'un échange de lettres. Mais l'abbé Milocco n'a pu trouver à Alzonne, ni dans son église, ni chez ses paroissiens le moindre manuscrit ni le moindre imprimé permettant de croire que l'occitan ne fut pas, pour Antoine Nérié, autre chose qu'un passe-temps occasionnel ou une façon de raviver les cendres du passé avec un ami fidèle de jadis.

Mais le hasard fait parfois bien les choses. Dans la bibliothèque de nos cousins Ferran, d'Azille-Minervois, nous avons découvert ce qui n'existe ni à Alzonne, ni à la Bibliothèque Municipale de Carcassonne, ni à celle de l'Evêché, c'est-à-dire le

Recueil  
de divers chants d'église  
en vers patois  
par M. NERIE, curé d'Alzonne  
dédiés  
à Mgr l'Evêque de Carcassonne

---

Troisième édition

soigneusement revue et considérablement augmentée  
à Carcassonne

chez C. Labau, imprimeur, rue des Orfèvres  
1822

Il s'agit d'un in-16 imprimé sur un excellent vergé qui ne présente encore aucune rousseur, et qui nous est d'autant plus précieux que la page de garde porte la mention suivante : « Ce livre appartient à Jeanne Filhol, de Montréal, le 6 novembre de l'année 1826 ». Or, Jeanne Filhol était la parente du vicaire général Filhol, dont nous avons parlé plus haut, et, par lui, la parente de Mgr Belmas.

Tout est intéressant, c'est le moins qu'on puisse dire, dans ce recueil.

D'abord, la dédicace à Mgr l'Evêque (alors Mgr de la Porte) où il est dit notamment : « Je devais à votre Grandeur d'étendre le recueil de mes traductions patoises pour justifier *la bienveillante approbation* dont vous avez bien voulu les accompagner, et qui les a *si bien servies*. Tel est le but que je me propose dans la continuation de mon travail, qui a donné lieu à la nouvelle édition que vous m'avez autorisé à faire paraître, et dont j'ai l'honneur de vous offrir un exemplaire. Si le zèle pouvait suppléer au talent, il n'y manquerait rien pour le rendre *utile*... Quoi qu'il en soit de l'exécution qui était subordonnée à mes moyens, j'ose espérer, Monseigneur, que ces chants patois produiront quelque bon effet, s'ils trouvent dans leur *simplicité* de quoi *se faire accueillir dans les campagnes* et dans les environs de *Limoux et Castelnaudary, où ce genre de poésie semble le plus goûté*... Je me croirai surabondamment payé de mon travail s'il pouvait *remplir vos vœux* et me donner quelque droit à vos bontés ». (C'est nous

qui avons souligné les passages qui nous ont paru particulièrement significatifs, pour l'étude que nous avons engagée au sujet de la lettre de Mgr de la Porte, et que nous poursuivons ici).

D'abord la dédicace, avons-nous dit plus haut. Ensuite l'approbation du prélat, dans laquelle nous relevons les phrases suivantes : « Depuis longtemps, nous désirions voir exécuter le projet de traduire en patois (et ce mot n'a pas un sens péjoratif !) les Hymnes de l'Eglise, considérant que rien n'était plus capable de contribuer à la sanctification du dimanche et à nourrir la piété des fidèles, surtout dans les campagnes. M. Nérié, curé d'Alzonne, a bien voulu s'en charger. Après avoir éprouvé combien cet essai était profitable à ses paroissiens, il a consenti à le livrer à l'imprimerie, avec notre approbation... En conséquence, bien que nous ne puissions juger par nous-même de l'exactitude de la traduction (Mgr de la Porte était Versaillais, et ignorait sans doute à peu près tout de la langue vernaculaire de son diocèse), nous l'autorisons avec le plus grand plaisir à faire imprimer le présent recueil... plein de confiance qu'il sera de la plus grande utilité non seulement pour l'édification mais pour l'instruction des fidèles de notre diocèse. (Encore une fois, c'est nous qui soulignons ce qui, semble-t-il, vaut le plus d'être remarqué).

Avions-nous tort d'affirmer plus haut que tout était intéressant dans cette dédicace et cette approbation ? Non, car si la forme peut paraître de prime abord un peu trop passe-partout et typique de son temps, le fond est intégralement dans la ligne de la politique du prélat et de ses vœux sur le plan de l'usage de l'occitan, lui qui, surprenant sans doute un peu le haut clergé de ses villes et de certains de ses villages, avait publié le 13 décembre 1822 la lettre dont nous avons tant parlé.

Que contenait, en fait, le recueil de Nérié ? Un vrai travail de Romain : pas moins de 68 hymnes traduits (plus un hymne ajouté à la dernière page pour réparer un oubli, semble-t-il, que par dilection particulière), 3 hymnes imités (Die parente, Autores in Laudem et Deus Creator Optime), 18 hymnes imités pris dans le bréviaire du lundi au samedi pour les heures de matines, laudes et vêpres, 3 traductions de proses et une imitation de prose (Dies iræ), 1 complainte ? (Stabat Mater), 1 imitation de deux psaumes (Exaudiat et Qui Habitat), l'imitation des sept psaumes de la Pénitence, 7 chants joyeux (pour Noël, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint), 7 cantiques (pour Sainte Madeleine, Saint Nazaire, Saint Jean-Baptiste, les Saints Pierre et Paul, Sainte Thérèse, Saint Roch, Saint Martin), sans oublier le cantique pour la dédicace de l'église. Pour mener à bonne fin une telle tâche, il fallait une capacité de travail peu ordinaire, mais aussi une connaissance parfaite des textes latins, une connaissance non moins parfaite des sonorités et des finesses de la langue occitane, et une volonté de fer, d'autant plus qu'il apparaît nettement partout que l'abbé Nérié n'a jamais travaillé en passant par une traduction française, ce qui aurait supprimé pour lui bien des difficultés.

Comme on le voit, ce modeste curé de petite paroisse rurale n'a pas boudé à la besogne, pensant un peu à son plaisir quand il s'attaquait aux

textes du bréviaire, pensant surtout à ses paroissiens pour lesquels, et à juste titre, il ne voulait pas s'en tenir à un latin extrêmement nuancé, très difficile dans sa version originale et à peine moins difficile dans la traduction en français classique qui était encore, vers 1800, celle du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, et décidé à faire passer dans des cantiques originaux la ferveur due aux saints et aux saintes auxquels les Heures de Carcassonne donnaient une place particulière. Il avait même pensé, ce prêtre au grand cœur et à l'esprit fort cultivé, à simplifier à l'extrême une graphie qui, pourtant, n'avait pas encore été pliée au joug sévère, exagérément conventionnel parfois, et très délicat à manier, de la graphie mistralienne ou de la graphie dite classique qui est aujourd'hui celle de Toulouse et de Montpellier. Simplifications, simplifications, pensait-il, et rappelons même que tous les textes traduits, imités ou composés étaient destinés à être chantés, sans pour cela laisser à la fantaisie d'un prêtre parfois béotien la « mise en chant » de ces textes. Le curé d'Alzonne renvoyait pour cela au Graduel ou au Vespéral de Carcassonne, et, dans certains cas bien précisés, aux directives qu'il donnait lui, Nérié, avec un soin méticuleux.

Il va sans dire que nous avons éprouvé un plaisir d'une qualité rare à étudier de très près le travail occitan de Nérié, tant pour les hymnes que pour les psaumes et surtout pour les cantiques où le prêtre-félibre n'était pas tenu à une exactitude assez rigoureuse et pouvait donner libre cours à son inspiration, plus ou moins influencée par cette partie capitale de la messe qu'est l'oraison du jour. Mais il est évident que cette étude de la prosodie, du vocabulaire, des images, du rythme, ne relèvent pas de l'esprit de *Folklore* et des articles qu'on a l'habitude d'y lire. Nous réservons donc ce travail trop spécialisé pour un deuxième article qui, nous l'espérons, sera accueilli par une autre revue dans laquelle il aura sa place normale et où ses variantes avec comparaisons avec des variantes plus littéraires recueillies au hasard de nos lectures auront également leur place. En attendant, il nous paraît bon d'ajouter que le Recueil d'Antoine Nérié dont nous venons de vous entretenir longuement a dû trouver, tant auprès des fidèles qu'auprès de la hiérarchie religieuse un accueil des plus favorables, puisque Mahul signale, dans son *Cartulaire* (tome I, page 30) que « Monsieur Antoine Nérié avait fait imprimer, l'année qui précéda sa mort (c'est-à-dire en 1823) une édition plus complète de ses Chants d'Eglise en patois à Carcassonne, chez Gardel-Tessier, in-12, 276 pages, dédiée à Mgr l'Evêque de Carcassonne ». Ce dernier n'est pas désigné nommément; mais il est certain qu'il s'agit encore de Mgr de la Porte, mort en 1824. Nous avouons, pour conclure, qu'il ne nous aurait pas déplu que Nérié ait connu, sur le siège de Carcassonne, le successeur du prélat avec lequel il s'entendait si bien, car le cycle des sympathies occitanes se serait poursuivi avec ce fils du Rouergue qu'était Mgr de Saint-Rome-Gualy dans des dialectes que seule la forme arrive à différencier.

\*\*\*

Un remords tardif nous fait regretter de n'avoir pas donné le moindre exemple du travail de Nérié, si court soit-il, dans quelques genres au

moins de son œuvre de félibre. Aussi tenons-nous à réparer ce qui nous paraît être une faute.

Voici, entre autres, ce que donne par comparaison l'imitation du début du quatrième psaume de la Pénitence :

*Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam ;  
et secundum multitudinem miserationum tuarum  
amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me.*

.....

Ayez pitié de moi, ô Dieu, selon votre grande miséricorde ;  
et selon la multitude de vos bontés, effacez mon iniquité.  
Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché.

.....

*Tout coubèrt dé pécat èi bésoun d'indulgenço.  
Ah ! tratax-me moun Diou, séloun bostro cléménço.  
Moun pécat es pla grand, bostro bountat lé passo.  
Effaçax-le, moun Diou, qu'en rèsté pas de traço !*

puis ce que donne, toujours par comparaison, le Tantum ergo bien connu et si souvent entendu qu'il reste ancré dans notre mémoire :

*Tantum ergo Sacramentum  
Veneremur cernui ;  
Et antiquum documentum  
Novo cedat ritui ;  
Præstet fides supplementum  
Sensuum defectui.  
Genitori genitoque  
Laus et jubilatio ;  
Salus, honor, virtus quoque  
Sit et benedictio ;  
Procedenti ab utroque,  
Compar sit laudatio.*

.....

Adorons tous prosternés  
Un si grand Sacrement.  
Que les antiques rites  
Cèdent la place à ce nouveau mystère,  
Et que la foi supplée au défaut des sens.  
Gloire, louange, salut et honneur,  
Puissance et bénédiction  
Soit au Père et au Fils,  
Pareil hommage à Celui  
Qui procède de l'un et de l'autre.

.....

*Ah! qué tout genoul fléchisso  
 Dabant aquel Sacrament,  
 E qua nostr-amour s'unisco  
 Lé pu justé emprèsomén ;  
 Qué tout douté dispareSCO,  
 Fèrmén les èls e creguén.  
 Coumo's dé dréit e d'usatché,  
 Al Pairé glorio, salut ;  
 Al Fil randén même oumatgé,  
 Paguéns-y même tribut.  
 Qu'el Sant-Esprit lé partaché,  
 Coumo's justomén dégut.*

enfin le début du cantique à St Roch, du Nérié tout pur, celui-là :

*Lé moundain fa bruch dins soun téms  
 Nous estourdis quauquis mouméns ;  
 Mais talèu mort es destrubat :  
 Soun noum amb'él és entèrrat.  
 Pé'l juste, n'és tout autromén :  
 S'és ignourat dé soun bibént,  
 Sa glorio sourtis dal toumbèl,  
 Et la mort y dourbis lé cèl.  
 Roch qu'es nascut dins las grandous,  
 Tout joub'a fugit las ounous :  
 Bèi soun nounpertout és prounat  
 Bèi d'apertout és imbouquat.  
 Ba tout quitat per Jesu-Christ,  
 E dins sous mémbrés l'a sèrbít :  
 Ar'amb'é's paourés qu'a soignats  
 Jouis de l'éternèlo pax...*

ce qui nous donne en traduction d'une extrême simplicité :

Ce qui est du monde fait grand bruit à son heure, et nous étourdit pour un temps : mais sitôt mort, connaît l'oubli. Son nom est enseveli avec lui.

Pour le juste, rien de semblable ; s'il est ignoré dans sa vie, sa gloire surgit du tombeau, et la mort lui donne le Ciel.

Roch, qui est né dans la grandeur, tout jeune a fui les honneurs. Aujourd'hui en tout lieu son nom est célébré, aujourd'hui et partout son nom est invoqué.

Pour Jésus-Christ il a tout quitté ; et il l'a servi dans sa chair : avec les pauvres qu'il a soignés, il jouit de l'éternelle paix...

(Comme nous, sans doute, vous préférez le texte original à la traduction proposée. Quoi de plus naturel, puisque la structure de ce cantique repose sur le volume des mots, le choix des sonorités qui créent ou enrichissent le rythme, et qui ne sont pas les mêmes dans les deux langues, tant s'en faut !)

**Roger Nègre.**

# LA SORCIÈRE DE MONTCLAR

[L'excellent poète de Carcassonne, Dominique Daveau (1804-1870) a laissé dans « Impressions d'un voyage à Notre-Dame de Limoux », une description de la maison hantée de Montclar (Aude) qui faisait beaucoup parler d'elle dans les années 1840. On y retrouve les principales croyances languedociennes en ce qui concerne les sorcières, le diable et les « phénomènes de hantise ». Comme elle est assez peu connue, nous la versions au dossier de l'ethnographie locale et... de la parapsychologie...]

## LA BRUËISSA DE MONTCLAR

... Mais per que, tot d'un cop, una femna « troblada »  
A l'aspèct de Montclar vitament s'es senhada ?

Que pot donc la sasir ? « Vesetz pas, nos a dit,

Un ostal isolat, de forma singuliera,

Que sembla d'aicital una vièlha ratièra ?...

Es donat al demon, e jos son tèt maudit,

Despuèi mai de vint ans abita una « sorcièra »,

Sul cop de mièja nuèit, quand tot es en repaus,

Ausisson pels granièrs un grand baralh de claus.

Del potz ensorcelhat se'n escapa de flambas,

Coma de diabloins que sautan dins las crambas,

Tantost ame dos pès, tantost al pè-ranquet,

Tantost sus los genolhs e tantost sul copet.

An vist memes, an vist coma d'armas damnadas

A l'entorn del cremalh dançar las carnsaladas ;

Los pairols, los cacets, las mordassas, l'andèr

Per flatar lo demon donan un grand concèrt ;

E dins Montclar m'an dit qu'avant d'ausir matinas,

Sus la laissa quicom tustava las cantinas,

En fasent un bocan d'enfèrn.

Un ome sus loqual l'esprit del cèl repausa

A cridat al demon : « Parla, s'es bona causa ! »

Mais lo diable tojorn, marchant de reculons

En reganhant las dents, risià d'un rire afros.

Montclar n'es consternat ; e quand ven l'ora tarda,

Se qualche pastre aventuros

Luènh del vilatge se retarda,

S'imagena tojorn de sentir pels talons

La sorcièra que lo regarda.

Quand la nuèit mostra als uèlhs « d'effrayantis » tablèus,

Quand lo borron de mai deperis sus la soca,

Quand la « grela » en tombant engruna los carrèus,

Quand sul bord del fossat la carreta s'aboca,

Quand troban los polets estofats jos la cloca,

La bruèissa, sus Montclar, fa ploure aquelis flèus,

Que lo demon malin nos bufa per sa boca.

Lo marescal-ferrant qu'es un ome espertat

E que ne sap de long ! a cercat, a virat...

*Jamai n'a pas sabut, tant sentissià de pena,  
Cousi dins aquel cos lo demon es dintrat :  
An ditis de « paters », Dius ba sap ! per centenas !  
Dins la glèisa, a Limos, an dit una novena,  
E lo diable se'n es anat.*

(Las poesias variadas de Daveau...  
Impressions d'un viatge à Nostra-Dama de Limos,  
Carcassona, 1841).

## LA SORCIÈRE DE MONTCLAR (Traduction)

Mais pourquoi tout à coup une femme troublée, à la vue de Montclar, vivement s'est « signée » ? Qu'est-ce qui l'émeut à ce point ? « Ne voyez-vous pas, nous dit-elle, cette maison isolée, de forme singulière qui ressemble, d'ici, à une vieille ratière. Elle est livrée au démon et sous son toit maudit une sorcière habite depuis plus de vingt ans. Quand sonne minuit et que tout est en repos, on entend dans les greniers un grand bruit de clous. Du puits ensorcelé des flammes s'échappent qui, comme des diabolins, sautent dans les pièces, tantôt sur deux pieds, tantôt à cloche-pied, tantôt sur les genoux et tantôt sur la tête (1).

J'ai même vu, j'ai vu, comme des âmes damnées, autour de la crémailière danser les jambons (2). Les chaudrons, les poêlons à long manche, les pincettes, le chenet, pour flatter le démon donnent un grand concert. Et on m'a dit à Montclar qu'avant que sonnent matines, quelque chose sur l'étagère heurtait les bouteilles en faisant un vacarme d'enfer.

Un homme sur lequel l'esprit du ciel repose a crié au démon : « Parle, si tu es une bonne chose ! » (3). Mais le diable, en reculant, et en montrant les dents, riait d'un rire affreux. Montclar est dans la consternation. Et quand la nuit approche, si quelque berger courageux s'attarde loin du village, il croit toujours sentir sur ses talons la sorcière qui le regarde. Quand la nuit présente aux yeux des visions effrayantes ; quand le bourgeois de mai périt sur la souche ; quand la grêle tombe et s'écrase contre les carreaux ; quand sur le bord du fossé la charrette se renverse ; quand on trouve les poussins étouffés sous la mère poule, on dit que c'est la sorcière qui, sur Montclar, amène ces fléaux et que l'esprit du Mal nous les souffle par sa bouche.

Le maréchal-ferrant (4) qui est un homme avisé, et qui en sait long ! a cherché, tourné et retourné... Jamais il n'a pu savoir, tant il éprouvait de peine, comment le démon était entré dans ce corps. On a dit des *paters*, Dieu sait combien, par centaines, mais en vain ! A Limoux, dans l'église (5), on a dit une neuvaine ; et le Diable s'en est allé.

R. Nelli.

(1) *sul copet* : exactement sur la nuque.

(2) *las carnsaladas* : chair de cochon salée.

(3) C'est la formule traditionnelle. Bernadette Soubirous l'a employée en s'adressant à la Sainte Vierge la première fois qu'elle la vit.

(4) Le maréchal-ferrant, le forgeron, les travailleurs *du feu*, sont doués de pouvoirs magiques (bienfaisants).

(5) Notre-Dame de Marceille, près de Limoux.



